

Baromètre de conjoncture CCI

Analyse sur l'impact 
de la hausse des coûts de l'énergie

Juin 2023



Synthèse juin 2023

86%

des chefs d'entreprises interrogés déclarent un **état d'esprit positif** (+12% par rapport à février 2023).

67%

des chefs d'entreprises interrogés ont **mis en place des actions spécifiques** pour limiter les consommations d'énergie (+11% par rapport à février 2023).

26%

des chefs d'entreprises interrogés sont **impactés par l'augmentation des coûts de l'énergie**.

46%

des entreprises interrogées enregistrent une **hausse de leur facture d'énergie de plus de 50%** (+4 points par rapport à février 2023)

14%

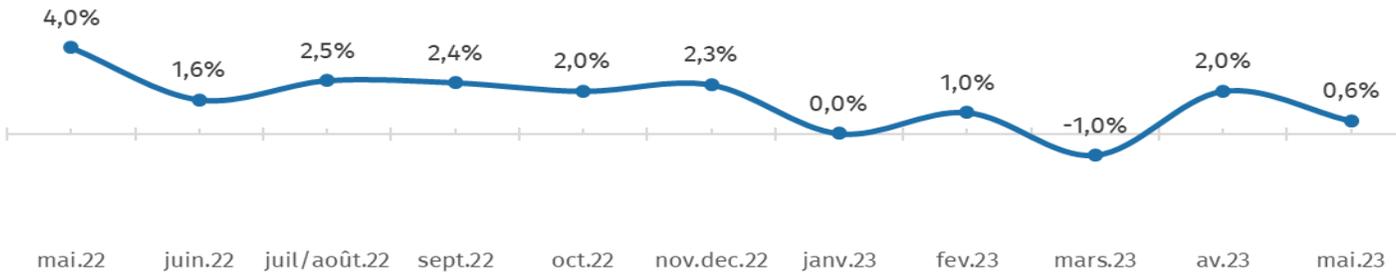
des chefs d'entreprises interrogés enregistrent un **recul de leur marge** suite à l'augmentation des coûts de l'énergie.

98%

des entreprises interrogées sont **éligibles aux dispositifs d'aides et d'accompagnement** mis en place pour lutter contre la crise énergétique.

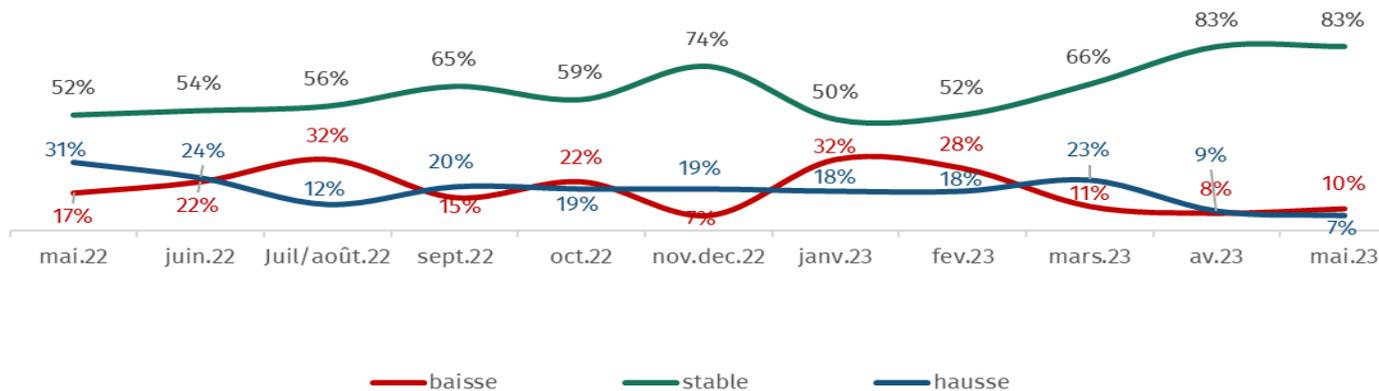
Niveau d'activité des entreprises

(par rapport à la même période de l'année précédente).



Prévisions d'activité des entreprises

(prévisions pour le mois suivant la période mensuelle d'interrogation)



NOTE

L'activité des entreprises progresse en mai 2023 (+0,6%), à un rythme moins soutenu, par rapport à mai 2022 (+4,0%).

L'activité évoluera peu en juin 2023, avec 83% de chefs d'entreprises qui prévoient un prévision d'activité stable.



Impact global de l'augmentation des coûts de l'énergie.

26%

Des chefs d'entreprises interrogés, sont **impactés par l'augmentation des coûts de l'énergie** (73% en février 2023).

Pour **9%** de ces entreprises cette augmentation constitue un **problème majeur**.

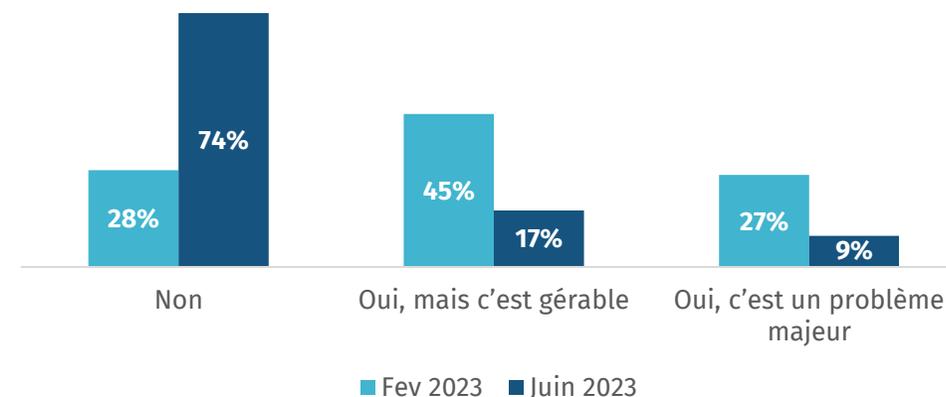
67%

Des chefs d'entreprises interrogés, ont mis en place des actions spécifiques pour **limiter les consommations d'énergie** (+11% par rapport à février 2023).

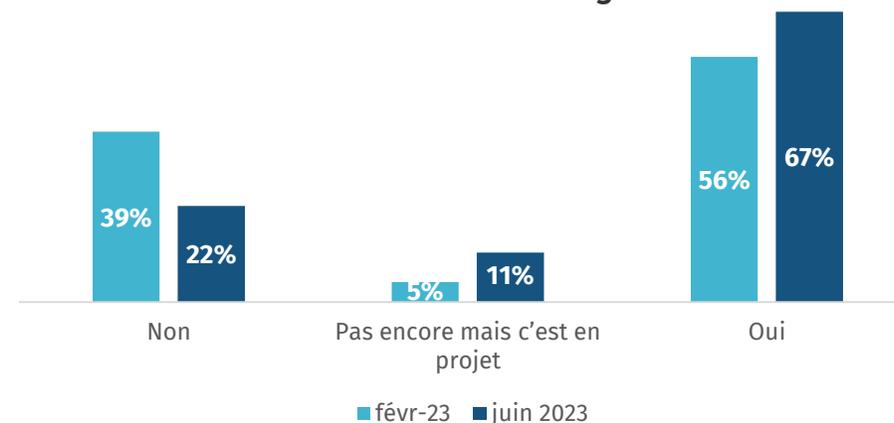
+11%

Part des entreprises qui ont mis en place des actions spécifiques pour limiter leur consommation d'énergie. Depuis février la part des entreprises qui ont mis en place des actions spécifiques pour limiter leur consommation d'énergie augmente, passant **de 56 % en février à 67 % en juin 2023**.

« **Votre entreprise est-elle impactée par l'augmentation du coût de l'énergie ?** »



« **Avez-vous mis en place des actions pour limiter vos consommations d'énergie ?** »





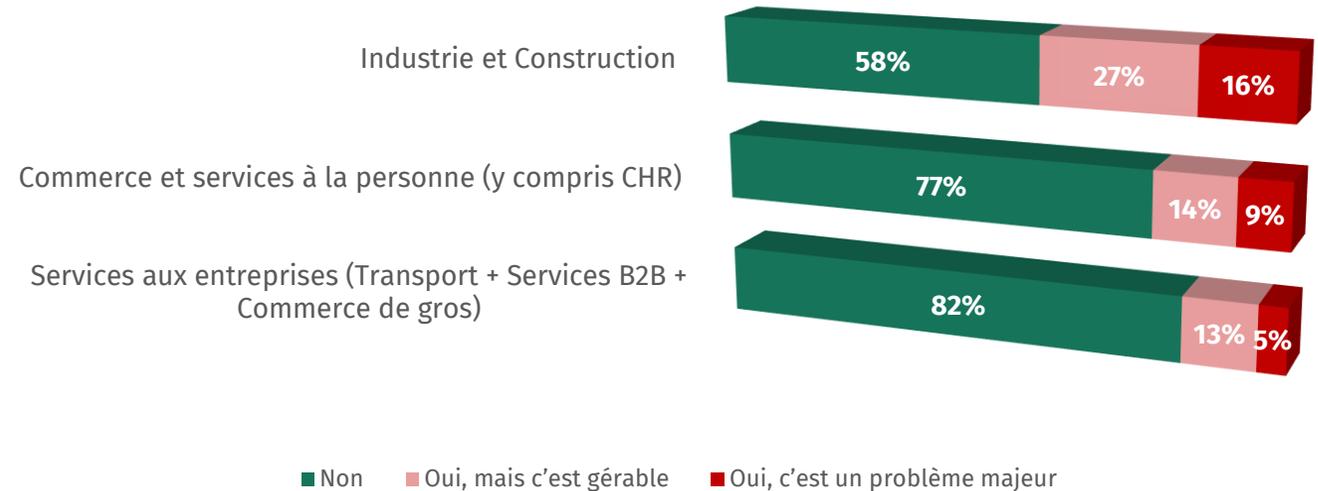
Impact global de l'augmentation des coûts de l'énergie.

Détail par secteurs

Les entreprises des **secteurs de l'industrie et de la construction** apparaissent comme les plus impactées par la hausse des coûts de l'énergie, avec **43%** des dirigeants d'entreprises, relevant de ces secteurs, qui déclarent être touchés par la hausse des prix de l'énergie (contre 83% en février 2023).

Dans **les secteurs du commerce de détail / services à la personne et des services aux entreprises**, l'impact de la hausse des coûts de l'énergie est moins marqué.

Répartition par secteur d'activité





Les conséquences de la hausse des coûts de l'énergie pour les entreprises.

Les premières conséquences de la hausse des prix de l'énergie sont le **recul des marges** (14%) et la **dégradation de la trésorerie** (12%).

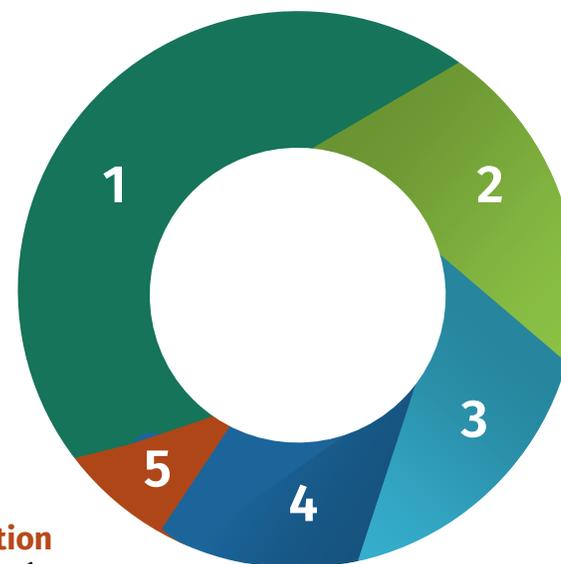
L'**augmentation des prix pour les clients** de ces entreprises (10%) reste **contenue**, pour l'instant.

Parmi les autres conséquences relevées, par les entreprises, on retrouve l'augmentation des prix des fournisseurs, le report d'investissements et le gel des augmentations individuelles.

Un nombre encore très faible d'entre elles envisage une **réduction de la production**, similaire à celui constaté en février 2023.

Recul des marges
14% des entreprises interrogées constatent une dégradation de leur situation de trésorerie.

Réduction de la production
1% des dirigeants interrogés déclarent avoir réduit leur niveau de production.



Dégradation de la trésorerie
12% des entreprises interrogées ont diminué leurs marges du fait de la hausse des prix de l'énergie.

Augmentation des prix pour mes clients
10% des entreprises interrogées déclarent avoir augmenté les prix de vente aux clients

Autre
2% des dirigeants indiquent subir d'autres impacts que ceux cités dans l'étude, sans donner de précision.



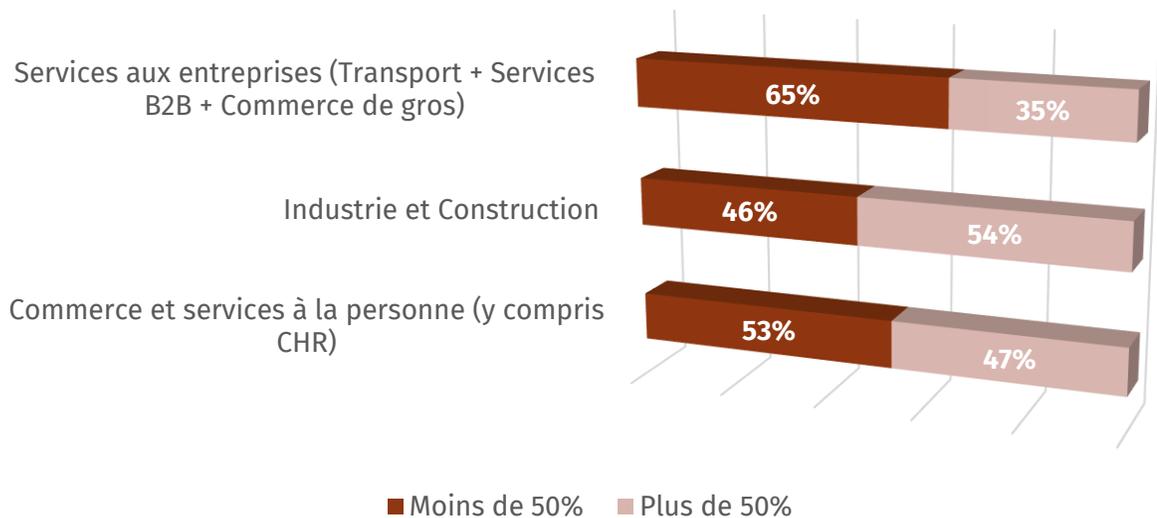
Les conséquences de la hausse des coûts de l'énergie pour les entreprises.

46%

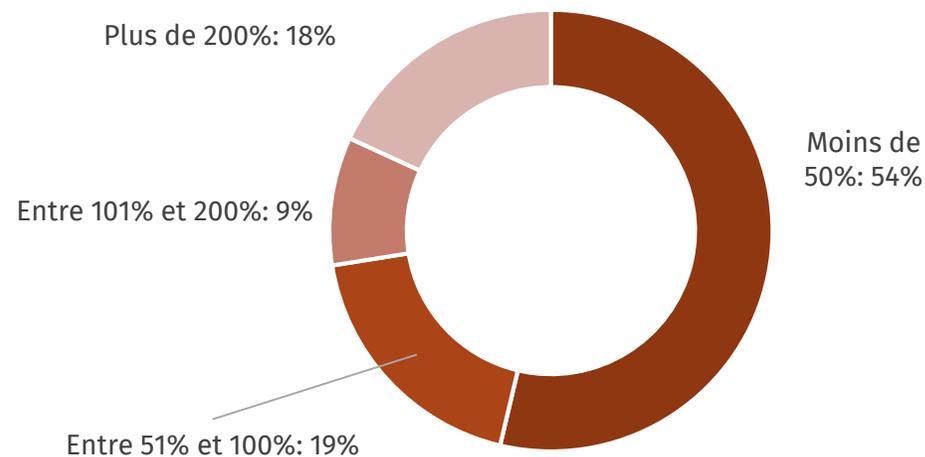
Des entreprises interrogées enregistrent une **hausse de leur facture d'énergie de plus de 50%** (+4 points par rapport à février 2023)

Dans le détail, les commerçants déclarent à 53% enregistrer une hausse de moins de 50% de leur facture d'énergie.

Les entreprises industrielles et de la construction sont davantage impactées avec une hausse de la facture d'énergie de plus de 200%, pour 54% des entreprises de ces secteurs interrogées.



« Quel est le pourcentage d'augmentation de votre facture électrique par rapport à la même période l'année passée ? »*





Mise en place d'actions spécifiques

67%

Des entreprises interrogées ont **mis en place des actions spécifiques** pour faire face à la hausse des prix de l'énergie.

+11%

Part des entreprises qui ont mis en place des actions spécifiques. Depuis février, la part des entreprises qui ont mis en place des actions spécifiques suite à **l'augmentation des coûts de l'énergie** progresse, passant de **56% en février à 67% en juin**.

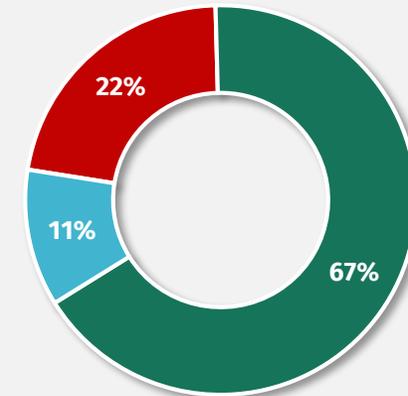
14%

Ont **travaillé sur l'optimisation de l'usage des équipements** (chauffage, climatisation, éclairage, équipements numériques etc.).

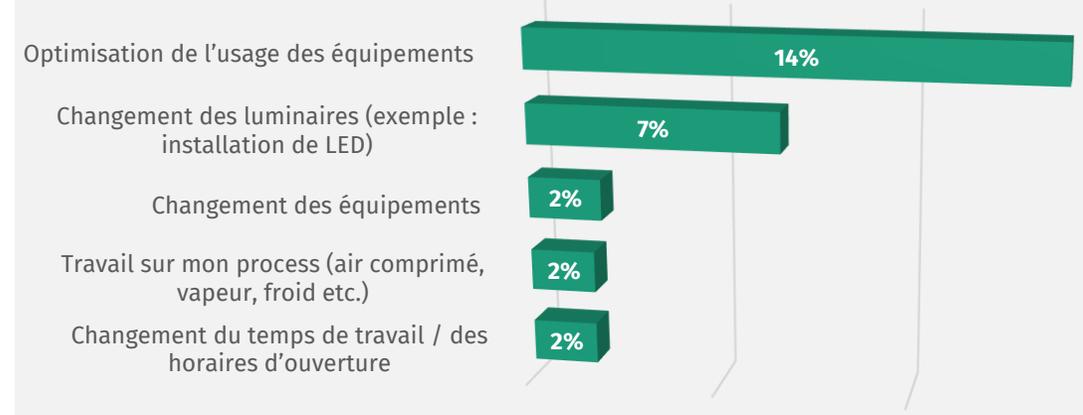
Le **recours supplémentaire au télétravail ou à l'aménagement des horaires de travail** est une pratique marginale pour les entreprises interrogées (2%).

« Avez-vous mis en place des actions pour limiter vos consommations d'énergie? »

■ Non ■ Oui ■ Pas encore mais c'est en projet



« Quelle(s) action(s) avez vous mis en place pour limiter vos consommations d'énergie? »





Dispositifs d'aides et d'accompagnement.

98%*

Des entreprises interrogées sont **éligibles aux dispositifs d'aides et d'accompagnement** mis en place en faveur de la crise énergétique.

Seules 2 %, des entreprises interrogées, déclarent **ne pas avoir été éligibles** aux dispositifs de soutien lancé par le gouvernement (bouclier tarifaire, guichet unique, amortisseur électricité...). Les **motifs d'inéligibilité** sont variés. Les entreprises signalent notamment **l'appartenance à une groupe**, la **nature de leur contrat** d'énergie ou encore les **effets de seuil de prix**, inférieur au montant minimum fixé par décret.

25%¹

De la facture d'électricité, hors TVA **éligible aux mesures de soutien amortisseur et guichet**. Les **mesures de soutien « Amortisseur » et « Guichet »** représentent **27%** de la facture HTVA pour les **TPE** et **23%** de la facture pour les **PME**. Le gouvernement a également annoncé la **reconduction du Bouclier tarifaire électricité** jusqu'à début 2025.

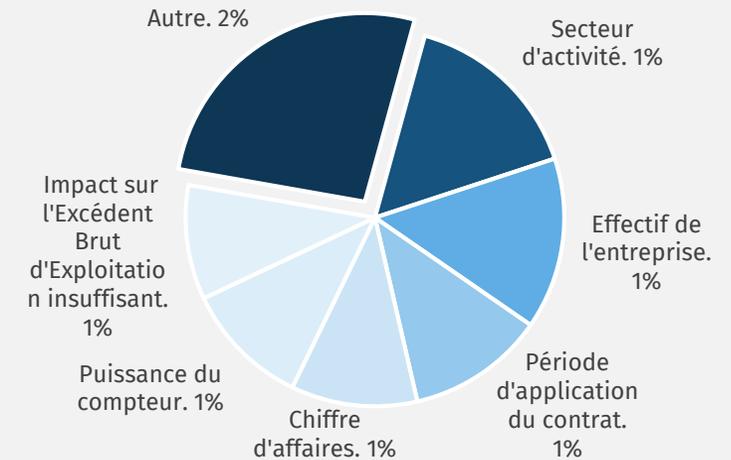
63%*

Des entreprises interrogées estiment que **les fournisseurs d'énergie n'ont pas été facilitateurs** face à la hausse des prix de l'énergie.

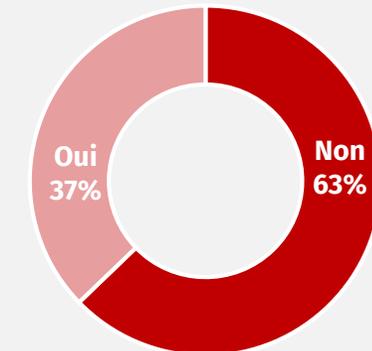
Les entreprises interrogées dénoncent le **manque d'information** (48%) et la **tarification élevée** pratiquée par leur fournisseur d'énergie (30%). Par ailleurs, 25% des dirigeants, insatisfaits de la relation avec leur fournisseur d'énergie, signalent des difficultés dans la **négociation des contrats**.

¹Source: EDF

Motifs d'inéligibilité aux aides



« Les fournisseurs d'énergie ont-ils été facilitateurs ? »



* Résultats issues des entretiens réalisés par les conseillers CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE et de l'enquête en ligne sur la crise de l'énergie.



Actions mises en œuvre par la CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE

Emailing : 9 emails envoyés, 106 622 personnes sensibilisées



Page d'information dédiée

www.cci.fr/crise-energetique - 2 500 consultations



Réseaux sociaux : 3 200 vues des posts « crise énergie » sur les réseaux sociaux depuis janvier 2023

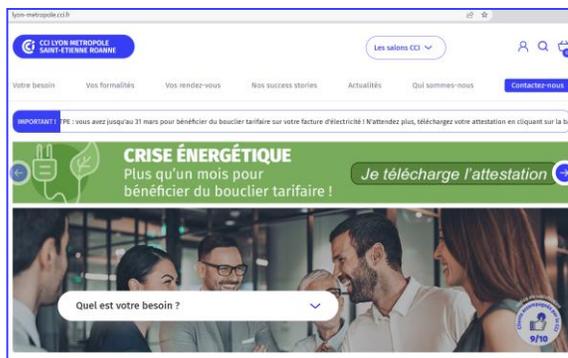


Newsletter : 4 articles, 143 262 envois

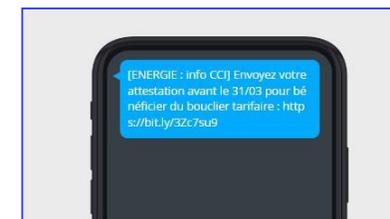


Site Web www.lyon-metropole.cci.fr

Bandeau d'information en page d'accueil : 29 400 vues



Campagne SMS: 10 700 envois





Contacts clients : sujet énergie



2 500

contacts téléphoniques.

La CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE a échangé avec **2500 chefs d'entreprises** sur les problématiques énergétiques, depuis janvier 2023.

Détail contacts téléphoniques:

- Appels sortants:
 - France Relance « Prix de l'énergie ».
 - Baromètre de conjoncture « Energie ».
- Appels entrants:
 - Demande d'information sur la thématique Energie.
 - n° vert « Cellule aide énergie ».



72

demandes de rendez-vous individuels

La CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE a reçu **72 demandes de rendez-vous individuels** pour des accompagnements spécifiques au sujet de l'énergie.

Évènements : sujet énergie



50

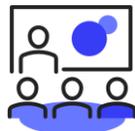
participants aux premiers webinaires pour **mieux comprendre les prix de l'énergie**.

La CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE a lancé un **cycle de webinaire, « Les marchés de l'énergie »**, pour suivre les tendances et les perspectives du marché de l'énergie en 2023.

28/02: « Gaz et électricité: bien comprendre pour mieux maîtriser », en partenariat avec GRDF et OPERA Energie.

16/05: « Gaz & Électricité: les clés pour négocier ses contrats d'énergie » en partenariat avec Opéra Energie, Total Énergies Électricité et Gaz France

Dates à venir: 26/09 – 05/12



25

participants à l'atelier sur **la crise énergétique et les opportunités du photovoltaïque**.

Événement co-organisé avec la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, en partenariat avec la Banque de la Transition Énergétique, d'Isowatt (installateur photovoltaïque) et d'Alexis Assurance (courtier en assurance expert énergies renouvelables), le 14 juin 2023



140

rendez-vous business avec des offreurs de solutions « énergie »

La CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE a organisé les « Rencontres de la transition énergétique durable, le 25 avril 2023 en présence de 50 offreurs de solution. L'évènement a réuni 100 participants.



Témoignages et retours d'expériences

Exemples de consommation

Activité	Effectif	Consommation mars 2022	Consommation mars 2023	Tarif HPH 2022*	Tarif HPH 2023*	Évolution	Amortisseur	Commentaire
Prothésiste dentaire	12	7 978 kWh 1 200 € HTVA	7 607 kWh 2 350 € HTVA	14,508 c€/kWh	40,042 c€/kWh	176 %	618 € Soit 26% de la facture	

*HPH: heures pleines hiver
Tarifs affichés, hors dispositif d'aide



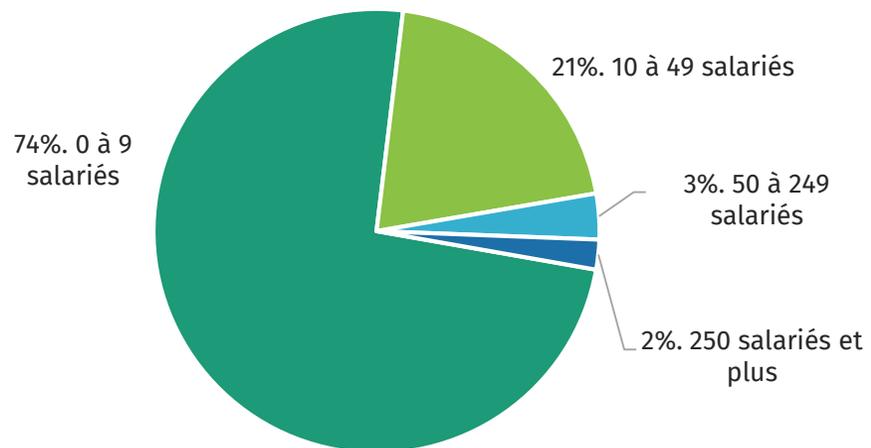
Les résultats du baromètre « analyse sur l'impact de la hausse des coûts de l'énergie » sont issus:

- Des appels téléphoniques réalisés par la CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE, entre mars et mai 2023, dans le cadre du baromètre mensuel de conjoncture, auprès des entreprises de la circonscription de la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne. L'objectif du baromètre est de suivre, en continu, l'état de santé du tissu économique local et les besoins exprimés par les chefs d'entreprises.
- Des entretiens et accompagnements individuels réalisés par les conseillers experts de la CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE.
- De l'enquête en ligne sur la crise de l'énergie, accessible depuis le site web <https://www.lyon-metropole.cci.fr>
- Panel représentatif du tissu économique du territoire de la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne.

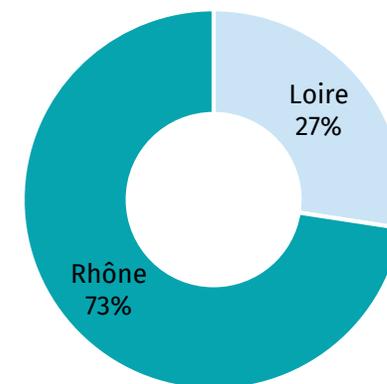


Composition du panel : 1 290 répondants

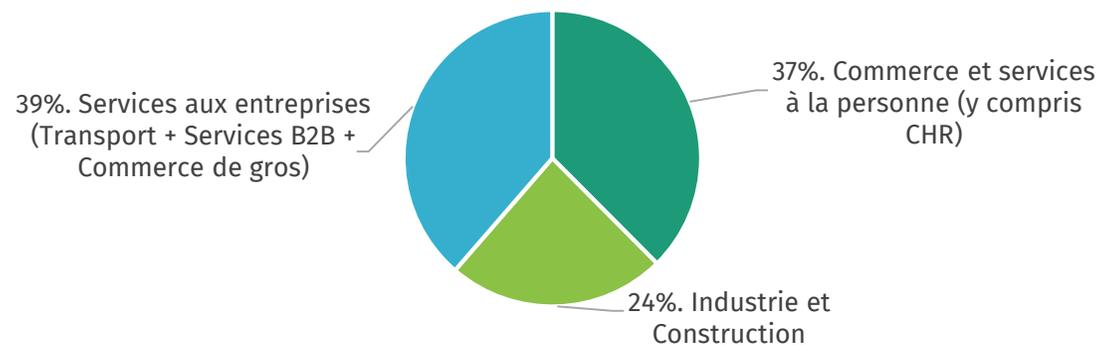
Effectifs salariés



Territoire



Secteurs d'activités



Merci !

Retrouvez toutes nos actualités

